

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 020791 – ASA 13/020/02

Action complémentaire sur l'AU 342/02 (ASA 13/017/02 du 27 novembre 2002) et suivante (ASA 13/018/02 du 3 décembre 2002)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE TORTURE OU DE MAUVAIS TRAITEMENTS / PRISONNIERS D'OPINION PRÉSUMÉS / PRÉOCCUPATIONS D'ORDRE JURIDIQUE

BANGLADESH **Zaiba Malik (f), Britannique, journaliste de Channel 4**
Bruno Sorrentino (h), Italien, réalisateur de Channel 4
Pricila Raj (f), Bangladaise, interprète
Mujib (h), Bangladais, chauffeur
Saleem Samad (h), Bangladais, journaliste

Londres, le 16 décembre 2002

Zaiba Malik et Bruno Sorrentino ont été remis en liberté et expulsés vers le Royaume-Uni le 11 décembre. Pricila Raj, leur interprète, ainsi que Saleem Samad, journaliste bangladais qui leur avait servi de guide, sont maintenus en détention. Amnesty International est préoccupée par le fait qu'ils pourraient avoir été torturés pendant leur garde à vue. Mujib, le chauffeur des journalistes européens, a également été libéré ; il semblerait qu'aucune charge n'ait été retenue contre lui.

Les autorités bangladaises ont déclaré que l'expulsion de Zaiba Malik et de Bruno Sorrentino représentait « *un geste extraordinaire de la part du gouvernement du Bangladesh* ». L'avocat des deux hommes aurait de son côté indiqué que ses clients avaient exprimé de « *sincères regrets* » pour ce qui s'était passé, et pour être entré au Bangladesh « *de façon irrégulière, en utilisant des visas touristiques et de fausses identités professionnelles* ». Les journalistes se sont par ailleurs engagés à ne pas utiliser le matériel qu'ils avaient recueilli pendant leur séjour dans le pays.

Répondant à des questions sur le sort de Pricila Raj et de Saleem Samad, un porte-parole du gouvernement aurait déclaré que « *leurs cas étaient différents, et qu'ils seraient soumis à la loi bangladaise* ». Amnesty International est extrêmement préoccupée par des informations selon lesquelles ces deux ressortissants bangladais pourraient avoir été torturés pendant leur garde à vue. Pricila Raj aurait notamment reçu des électrochocs alors qu'elle était interrogée, et Saleem Samad aurait été passé à tabac.

Après son arrestation le 25 novembre dernier, Pricila Raj a été maintenue en détention au secret pendant onze jours. Selon les informations recueillies, le 5 décembre, elle a été autorisée à rencontrer son avocat ainsi qu'un de ses proches. Le 14 décembre, une troisième demande de mise en liberté sous caution a été rejetée par la *Chief Metropolitan Magistrate's Court*, une juridiction de Dacca. Il semblerait que Pricila Raj et Saleem Samad soient soupçonnés de sédition ; toutefois, à la connaissance d'Amnesty International, ces deux personnes n'ont toujours pas été formellement inculpées. Amnesty International considère que Pricila Raj et Saleem Samad sont des prisonniers d'opinion, qui ont été appréhendés parce qu'ils ont exercé leurs activités professionnelles d'interprète et de guide local, respectivement. Étant donné que les deux journalistes européens ont été libérés, la détention prolongée de ces deux ressortissants bangladais n'est pas justifiée.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les autorités bangladaises ont déclaré que Zaiba Malik et Bruno Sorrentino étaient entrés au Bangladesh sous de fausses identités et que, dans le film qu'ils réalisaient, ils avaient tenté de présenter le pays comme un État fondamentaliste qui entretenait des liens avec *Al Qaida* (La Base). Les pouvoirs publics se sont montrés particulièrement préoccupés par un certain nombre d'informations récentes, diffusées cette année dans les médias internationaux, et critiques à l'égard du Bangladesh. Ils ont estimé que de telles informations ternissaient l'image du pays.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

– dites-vous satisfait d'avoir appris que Zaiba Malik et Bruno Sorrentino avaient été libérés ;

- faites part de votre préoccupation quant aux informations selon lesquelles Pricila Raj et Saleem Samad ont été soumis à la torture pendant leur garde à vue ;
- exhortez les autorités bangladaises à enquêter sans délai sur ces allégations de torture, et à traduire en justice les responsables présumés ;
- dites-vous préoccupé par le fait que Pricila Raj et Saleem Samad sont maintenus en détention alors que les journalistes européens ont été libérés ;
- demandez instamment aux autorités bangladaises de libérer ces deux personnes sur-le-champ et sans condition.

APPELS À :

Première ministre :

Prime Minister Begum Khaleda Zia
Office of the Prime Minister
Gona Bhaban
Sher-e Bangla Nagar
Dhaka, Bangladesh

Télégrammes : Prime Minister Zia, Dhaka, Bangladesh

Fax : +880 2 811 3243 / 3244 / 1015 / 1490

Courrier électronique : pm@pmobd.org ou
psecretary@pmobd.org

Formule d'appel : *Dear Prime Minister, / Madame la Première Ministre,*

Ministre de l'Intérieur :

Mr Altaf Hossain Chowdhury
Minister of Home Affairs
Ministry of Home Affairs
Bangladesh Secretariat, Building 4
Dhaka, Bangladesh

Télégrammes : Minister of Home Affairs Chowdhury, Dhaka, Bangladesh

Fax : +880 2 861 9667

Formule d'appel : *Dear Home Minister, / Monsieur le Ministre,*

Inspecteur général de la police :

Mr Muddabir Hossain Chowdhury
Inspector General of Police
Police Headquarters, Fulbaria
Dhaka, Bangladesh

Télégrammes : Inspector General Chowdhury, Fulbaria, Dhaka, Bangladesh

Fax : +880 2 956 3362

Formule d'appel : *Dear Sir, / Monsieur l'Inspecteur général*

COPIES aux représentants diplomatiques du Bangladesh dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 27 JANVIER 2003, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents.
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*